

# **Les hôpitaux de Compiègne en 1914**

## **de Patrice de Larrard**

Le sujet a été quelque peu défloré par la création du site internet Compiègne 1914, qui se fondait sur deux documents reproduits in extenso sur le site, l'Historique du Centre hospitalier de Compiègne de Thomas Louis Hilarion Ligouzat, médecin chef de la place de Compiègne, et le journal de marche de l'ambulance 8/13 du 16 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 1914 sous la direction du médecin major de 2<sup>ème</sup> classe Marcombes. Tout en apportant quelques compléments, je serai synthétique sur cette première partie intitulée « L'évolution du centre hospitalier au gré de la guerre ».

En revanche, je serai plus innovant sur les trois autres parties :

- L'adaptation du centre hospitalier aux conditions thérapeutiques de la guerre, tant pour les blessures que pour les épidémies
- Les médecins qui opérèrent à Compiègne en 1914, tant d'active, que de réserve, voire même civils.
- Les infirmières de la Croix Rouge, ce qui va m'obliger à tracer un rapide historique de l'institution qui a subi pas mal de mutations depuis 1864, avant de resituer les infirmières qui ont opéré à cette époque à Compiègne.

### **-1- l'évolution du centre hospitalier au gré de la guerre**

#### **-a- Le centre hospitalier en août 14**

Il y avait 4 établissements gérés par le service de santé des armées et 3 gérés par des associations affiliées à la Croix Rouge ; dans ces derniers, appelés hôpitaux auxiliaires, le personnel, tant médecins qu'infirmières, était choisi par ces associations qui assuraient en outre la literie et la lingerie. Ce sont :

- Les 2 salles militaires de l'hôpital général alors en réfection, une salle d'opération en projet, un appareil de radiographie et 3 baraques Decker montées dans la cour ; soit une capacité de 85 lits.
- En attendant la réfection des dites salles, une partie du collège avait été transformé en annexe avec une capacité de 175 lits.
- Un hôpital temporaire avait été installé sous le numéro 15 dans la cour de l'orangerie au palais avec 2 grandes salles pavées de façon irrégulière, humides et sans chauffage avec une capacité de 137 lits, y compris l'annexe de l'école Sainte-Marie.
- Un hôpital temporaire numéroté 16 au Grand Ferré (ancien Hôtel-Dieu) avec une grande salle mal éclairée par des fenêtres hautes, ayant une capacité de 110 lits, y compris l'annexe de l'école Jeanne d'Arc.

- L'hôpital auxiliaire 30 dans les locaux du pensionnat pour jeunes filles Saint-Joseph qui offrait des salles où la lumière et les conditions d'hygiène étaient satisfaisantes. La capacité était de 50 lits et la gestion était assurée par la Société de Secours aux Blessés Militaires.
- Il en était de même (capacité et société de gestion) pour l'hôpital auxiliaire 34 installé dans deux sites distincts dans le même îlot. Le premier était un dispensaire-école donnant sur la rue de la Sous-préfecture, comprenant une salle d'opération et une autre de pansement très bien fournies. L'autre site était celui où résidaient les sœurs de la Compassion qui avaient ouvert leur ouvrage à l'hôpital pour recevoir 50 lits.
- L'hôpital auxiliaire 105 était géré par l'Union des Femmes de France qui s'étaient installées dans l'école Hersan, toute moderne et offrant également 50 lits.

L'ensemble offrait un potentiel de 677 lits.

Fin août l'approche des allemands a conduit à déplacer le personnel militaire à Laval si bien que le service de santé allemand s'est installé dans l'hôpital général et a placé des blessés et malades dans les hôpitaux auxiliaires. Il ne restait à Compiègne que quelques médecins civils dont on connaît quelques noms : le docteur Wurtz, médecin d'origine alsacienne implanté à Compiègne dont nous reparlerons, le docteur Lucas qui semblerait être venu de Soissons et un docteur Ward dont nous ne savons rien. Le rapport de Ligouzat signale également la présence des sœurs de Saint Vincent à l'hôpital général et celles de la Compassion à l'auxiliaire 34. Il faut y ajouter des infirmières de la Croix Rouge qui sont restées sur place, nous y reviendrons.

#### **-b- L'urgence du 13 septembre au 22 octobre 14**

La situation :

- les allemands sont partis en laissant des blessés et malades sur place
- la ligne de front est proche (10 à 15 Km de la ville) et les combats rudes, ce qui suscite beaucoup de blessés

Les mesures prises :

- 16 septembre : arrivée de l'ambulance divisionnaire 8/13 : il s'agit d'une unité de 250 personnes du service de santé dont une quinzaine de médecins.
  - Affectation des hôpitaux par types de blessés et de malades :
    - Hôpital général : grands blessés et galeux dans les baraques Decker
    - Saint-Joseph : contagieux
    - Hersan : malades
    - Compassion : blessés à opérer (le chirurgien de l'ambulance y pratique les amputations)
    - Collège : petits blessés non contagieux et centre de tri
    - Hôpital 15 : petits malades

- Hôpital 16 : fermé faute de personnel
  
- Création d'un dépôt des éclopés (petits malades et blessés) au quartier Bourcier pour régler rapidement les cas les plus aisés à traiter. Un dentiste y opère. Capacité de 1 000 personnes
  
- 18 septembre : arrivée de l'hôpital d'évacuation 7 (HOE 7) installé à la gare dans le hall des messageries. Le 19 septembre convoi de 254 blessés dont 84 allemands puis 500 par jour pendant le reste de la semaine puis autour de 100 par jour.
  
- Arrivée à Compiègne d'un professeur agrégé de médecine de Paris, membre de la Commission de l'hygiène industriel, Jean Paul Lucien Langlois qui passera au HOE 7, à La Compassion et au centre de tri. Dès novembre, il ira dispenser le même type de conseils à Clermont de l'Oise pour y monter un hôpital auxiliaire pour contagieux.
  
- 22 octobre : retour du personnel des HT 15 et 16 de Laval
  
- 25 octobre, les membres de l'ambulance ayant passé la main aux exilés de Laval, déménagent le HT 15 dans le Palais qui peut contenir 300 lits.
  
- 1<sup>er</sup> novembre : l'ambulance 8/13 quitte Compiègne

### **-c- La restructuration de l'ensemble hospitalier**

Lors de l'emménagement de l'hôpital 15 dans le Palais, Thomas Louis Hilarion Ligouzat est nommé médecin chef de place pour Compiègne, Senlis et Pont-Sainte-Maxence. C'est un très bon organisateur, énergique mais fin, soucieux de sa communication et de la mise en valeur de ses actions. On pourra l'apprécier à partir du texte de son rapport : « Le médecin-chef de la place recueillit alors par réquisition les lits des grands hôtels en nombre suffisants pour compléter à 300 le nombre de places disponibles. Et comme ce mobilier était luxueux, il se trouva en quelque manière assorti à son cadre ; ainsi fut réalisée une installation hospitalière presque riche en tous cas d'une esthétique indiscutable. On ne pouvait manquer d'admirer que les cuivres vernis des lits placés dans la salle des fêtes fussent précisément en harmonie avec les dorures des colonnades ; qu'ailleurs l'acajou fut mis près des tentures les plus sombres. Combien de fois le souvenir de la gravure représentant l'installation d'une ambulance dans le foyer de la Comédie Française pendant le siège de Paris n'a-t-il pas été évoqué par les visiteurs de l'hôpital 15 ? »

En fait, avant la gravure, il y eut la peinture. Il s'agit du grand tableau d'André Brouillet réalisé en 1891 et toujours visible dans le grand escalier de la faculté de médecine Paris-Descartes. Il représente, sous les bustes des grands auteurs dramatiques français, un blessé

allongé qui perd son sang entouré de la dame de la Croix Rouge (reconnaisable à son brassard blanc avec la croix rouge), la religieuse et le médecin, en l'occurrence le professeur Richet.



Mais Ligouzat est aussi attentif à la préservation des statues du hall où il a installé son centre de tri : « En temps normal le hall était orné de statues, quelques-unes, certes, étaient d'un aimable modèle !... et il fallut cependant les cacher, les protéger contre les graffitis que le

trouper croit indispensable à l'esthétique des marbres comme les tatouages à la blancheur de la peau. »

Ligouzat travaille ensuite à un autre déménagement. En décembre 14, la ligne de front était stabilisée et les évacuations des blessés vers l'arrière diminuaient. Il pouvait donc étendre sans risque sa capacité hospitalière. Justement il avait obtenu de faire main basse sur la caserne du 54ème RI sur le plateau, proche de la forêt. C'était un bâtiment moderne composé de 24 pavillons séparés, ce qui était considéré comme un avantage pour isoler les différentes sortes de malades. D'ailleurs il savait sélectionner les malades et blessés acceptables dans l'Hôpital de Royallieu : des blessés légers des membres supérieurs (car l'hôpital est à 2 km de la ville et il faut qu'ils soient autonomes pour rejoindre la gare), les fiévreux et contagieux dans des pavillons séparés, les hommes atteints de gelures... Sur la photo, vous voyez l'ambulance automobile pouvant transporter 6 blessés assis ou 4 couchés... sinon c'est le « modèle 2 chevaux » avec une capacité de transport plus importante mais sensiblement plus lent.

Le 10 décembre l'hôpital 16 est transféré à Royallieu qui offre un potentiel de 1 500 lits, ce qui porte le potentiel hospitalier de Compiègne à 2 700 lits !

## **-2- L'adaptation du centre hospitalier aux conditions thérapeutiques**

### **-a- Une guerre dominée par l'artillerie**

En 14/18 les balles ne sont plus la première source de blessure comme dans les guerres du XIXème siècle et elles ne représentent que 15% des blessures. En effet l'artillerie est passée du boulet à l'obus, ce qui a permis d'adapter chaque projectile à un but précis. Pour atteindre l'infanterie dispersée à découvert, l'obus le plus employé est le shrapnell qui contient des billes d'acier qui vont être éparpillées grâce à un explosif allumé par un dispositif de temps. Plus tard, on préférera les obus à fragmentation. Finalement l'artillerie a été pendant la Grande Guerre à l'origine des 2/3 des blessures, certains disent même 3/4.

L'effet de ces obus sur les blessures est double : ils créent un réel désordre dans le squelette et, dans la moitié des cas ils provoquent au moins deux impacts sur le blessé. De plus, les blessures peuvent être sujettes à la gangrène gazeuse qui, si elle s'installe, peut entraîner la mort en quelques jours. Les bouts d'acier, le contact avec la terre et avec des vêtements malpropres favorisent le développement de la maladie. On comprend qu'il est essentiel d'emmener le plus rapidement possible le blessé dans un hôpital disposant d'un appareil de radiographie et d'une salle d'opération. Cela n'a pas été le cas pendant la bataille de la Marne pendant laquelle les lignes n'arrêtaient pas de bouger avec les déplacements d'urgence auxquels les ambulances de front étaient soumises. On a alors pratiqué de la chirurgie d'urgence où on amputait le membre au-dessus des plaies semblant atteintes, ce qui a donné le nom de « saucissonnage », et qui rendait très difficile la pose ultérieure d'une

prothèse. Je vous propose ci-après des extraits de la publication de deux chirurgiens de la ligne de front pendant la bataille de la Marne, parue dans les bulletins et mémoires de la Société de chirurgie de novembre 14 : « Dans l'intervalle de ces stations, nous menâmes une vie de romanichels traversant des pays où souvent nous étaients signalés des blessés couchés dans des granges, des écoles... Nous travaillâmes jusqu'à 36 heures sans arrêt. Les nécessités de recevoir de nouveaux blessés nous obligeaient d'évacuer rapidement les opérés. Nous avions des instruments émoussés ou ébréchés (flambages successifs) au milieu des mouches et de la poussière avec les mains couvertes de gants sommairement désinfectés à l'iode, opérant sur les brancards des blessés tout habillés, dont les vêtements étaient simplement sectionnés au niveau du membre malade »

« Si notre ambulance vous a envoyé des blessés aux plaies horribles, elle a, au moins, sauvé un grand nombre d'existences au prix d'une chirurgie brutale, surannée, sauvage et mutilante. »

L'un d'eux, Victor Pauchet, ajoute une expérience antérieure : « Il y a 22 ans, j'étais interne, un employé de chemin de fer choqué et exsangue m'arriva avec le pied broyé ; je régularisais à la scie au ras des tissus sains ; quelques jours plus tard, je rognais le squelette à la pince rouge et le malade guérit fort bien. Un de mes camarades assistant à l'opération s'écria – tu coupes ça comme un saucisson. Le mot m'est resté. »

Il en était autrement à Compiègne, même dans la période d'urgence du 16 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 1914. Voici un extrait du journal de marche de l'ambulance 8/13, alors que le chirurgien opérait à la Compassion : « le chirurgien est intervenu une cinquantaine de fois sous anesthésie et a fait 30 amputations environ. Ce nombre relativement considérable d'amputations se justifie par le fait qu'au début surtout, les blessés arrivaient un long temps écoulé après leur blessure et que nous avons observé un nombre important de gangrènes gazeuses.

Pour les amputations : circulaires ou circulaires elliptiques, sous manchettes, sans jamais couturer les parties molles ni la peau.

Comme antiseptique, l'éther a été employé en lavages et en pansements. Nous avons obtenu, notamment dans les cas de gangrène gazeuse et de grande suppuration, des résultats absolument inespérés. Nous avons pu conserver des membres qui paraissaient au premier abord relever de l'amputation. Il est d'un usage facile et anesthésie les douleurs au niveau des plaies. »

Plus tard, les traitements s'amélioreront, notamment à Compiègne en 1915 au laboratoire du Rockefeller Institute du Rond Royal, grâce au soluté Dakin qui élimine les effets toxiques et irritants des antiseptiques, puis en 1916 chez les Scottish Women de Royaumont.

### **-b- La fièvre typhoïde**

Elle est apparue en septembre, probablement en Lorraine et s'est répandue rapidement. Elle n'a été enrayée que par la mise au point d'un vaccin par Hyacinthe Vincent, médecin général inspecteur de l'armée pour l'épidémiologie.

Voici ce qu'en dit Ligouzat dans son rapport : « Les troupes qui déversaient leurs malades sur Compiègne s'étaient recrutées par moitié en Algérie d'une part, dans l'ouest de la France d'autre part. Si les premiers vaccinés par les atteintes antérieures ou par les inoculations suivant la méthode Vincent furent peu éprouvées, les autres envahirent tous les hôpitaux où ils arrivaient dans un état d'affaissement et de stupeur indiquant des atteintes déjà anciennes, profondes et graves. Nombreux furent ceux dont la maladie eut une évolution prolongée, une convalescence lentement établie. Chacun des lits ainsi occupés, était pris pour de longues semaines avant que l'homme devint évacuable. » Le seul traitement appliqué semble avoir été des bains.

La centre hospitalier de Compiègne a reçu 1 439 typhoïdiques répartis sur tous les hôpitaux, même le collège que l'on avait tenté d'épargner. Furent gardés à l'écart seuls La Compassion et Royallieu (car en décembre l'épidémie avait déjà régressé). Les typhoïdiques étaient souvent mêlés à d'autres malades, ce pourquoi j'ai sélectionné la photo du cinéma Olympia car cette salle avait été ouverte par le HOE 7 pour parquer les typhoïdiques en pré-évacuation.

Enfin, il faut rappeler que 14/18 est la première guerre où il a eu plus de morts par blessure que par maladie. Cela s'explique parce qu'elle n'a connu que deux épidémies importantes, la typhoïde en 14 et la grippe espagnole en 18, et surtout, que l'asepsie prônée par Pasteur a sérieusement amélioré les statistiques militaires.

Soldats français en guerre	Typhoïde (9/14 – 12/15)	Grippe espagnole (5 – 11, 1918)
malades	125 000	165 000 à 210 000
morts	15 000	22 618

### **-3- Les médecins**

Il faut distinguer trois catégories, les médecins d'active, les médecins de réserve et les médecins civils. Evidemment ceux d'active ont le meilleur rôle car ils ont été formés à l'école d'application du Val de Grâce pour organiser le Service de Santé des Armées. Ce sont eux qui ont mis en place les mesures d'urgence que l'armée a appliqué à Compiègne dans la seconde partie de septembre.

Si l'active dirige, la réserve constitue la masse des opérateurs. Une petite statistique donne une idée des masses en jeu :

Nombre de médecins	Août 1914	Août 1915
active	1 445	1 693
réserve	8 995	13 660

#### **-a- Les médecins d'active**

Trois médecins d'active ont joué un grand rôle à Compiègne en 1914 : Jean Joseph Rostan, le responsable du HOE 7, Thomas Louis Hilarion Ligouzat, médecin chef de la place de Compiègne à partir du 1<sup>er</sup> novembre et Marie Jean Philippe Marcombes, chef de l'ambulance 8/13 et médecin chef de la place de Compiègne pendant la période d'urgence.

Le plus âgé est Rostan, il a 55 ans en 14 et a le grade de médecin principal de 2<sup>ème</sup> classe (équivalent de lieutenant-colonel). Il a soutenu sa thèse à 24 ans et est sorti 52<sup>ème</sup> sur 55 du Val de Grâce ; il est le fils d'un médecin d'Antibes. C'est le seul que les compiégnais aient déjà connu car il est arrivé comme médecin major du 54ème RI en 1905. Voici sa note de l'époque « Excellent médecin major, à peine arrivé au corps a dû faire face à une épidémie de dysenterie au régiment. Grâce à son dévouement et à son activité, à sa sollicitude pour les malades, il n'y a eu aucun décès. Excellent chef de service, son infirmerie est parfaitement tenue. Est en même temps médecin chef des salles militaires de l'hôpital de Compiègne ».

La note qui lui a été attribuée en 1915 est bonne : « A assuré pendant la campagne le fonctionnement de l'hôpital d'évacuation 7 dans les meilleures conditions grâce à son activité et à son zèle. Le service a monté sans à coup au grand bénéfice des blessés qui sont passés par sa formation ».

Le second est Ligouzat qui a 42 ans en 14 avec le grade de médecin major de 1<sup>ère</sup> classe (équivalent de commandant). Il a soutenu sa thèse à 22 ans et est sorti du Val de Grâce 24<sup>ème</sup> sur 53. C'est un homme brillant qui finira sa guerre Médecin principal de 2<sup>ème</sup> classe (équivalent de lieutenant-colonel). Voici sa note de 1915 rédigée par le médecin inspecteur général du corps de santé : « Organisateur de premier ordre, il a créé et fait fonctionner le grand centre de Compiègne, Senlis et Pont Sainte Maxence, centre hospitalier modèle justement admiré par les personnalités médicales ou autres qui l'ont visité et, mieux encore, justement apprécié par les milliers de blessés et malades qui y ont été soignés. Médecin de très grande valeur, il a été accepté à tous égards comme chef par le personnel médical d'élite chargé à Compiègne d'assurer le service. Par son tact parfait il a réalisé le tour de force de faire converger pour le bien du service les bonnes volontés quelque peu indisciplinées des membres des sociétés de secours et des personnes étrangères dont le concours avait été accepté ».

Le troisième est Marcombes qui a soutenu sa thèse à 22 ans et est sorti du Val de Grâce 34<sup>ème</sup> sur 60. En 14 il a 41 ans avec le grade de médecin major de 2<sup>ème</sup> classe (équivalent de capitaine). Il a toutefois quitté l'active en 1906 pour s'installer à Clermont-Ferrand. En 14 il a

donc été rappelé et il fera une guerre brillante qu'il finira comme médecin principal de seconde classe. Il décédera en 1935, maire de Clermont-Ferrand et ministre de l'Éducation Nationale. Plutôt que ses notes je préfère citer le mot que le médecin inspecteur Nimier a adressé le 29 octobre 1914 au directeur de santé du 13<sup>ème</sup> corps : « Avant de me séparer de Mr le médecin major Marcombes, médecin chef de cette ambulance, je tiens à vous signaler la façon remarquable dont il a rempli son rôle de médecin chef de la place de Compiègne et les services qu'il a rendus, en particulier en organisant l'hôpital temporaire du Palais ».

#### **-b- les médecins de réserve**

Les médecins de réserve sont soumis à la conscription mais ils ont un régime spécial car ils ne font qu'un an comme simple première classe puis sont suivis par le service de santé des armées dans leur progression et se voient attribuer le grade de médecin auxiliaire quand ils ont une expérience suffisante. Ils n'atteignent les grades d'officiers (médecin aide major de 2<sup>ème</sup> classe, de 1<sup>ère</sup> classe...) que quand ils ont soutenu leur thèse, ce qu'ils font à l'âge moyen de 27 ans, soit plus tard que ceux d'active. Leur progression dépend de leur réactivité quand l'armée leur propose une séance de formation ou un stage.

Ils sont tous en temps de paix actifs dans une ville : 2 à Reims et les autres dispersés dans la moitié nord du pays : Noyon, Compiègne, Redon, Paris, Châteaudun. 2 sur 7 sont fils de médecin. Le plus âgé est Seuvre, médecin à Reims qui a 66 ans en 14 mais fait preuve d'un dynamisme qui étonne même Ligouzat : «médecin hautement considéré par sa grande valeur professionnelle. A des aptitudes exceptionnelles au service dans le milieu militaire. S'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la campagne comme chef d'une formation importante dans le centre hospitalier de Compiègne ». Il est alors médecin chef de salle au Palais, tout comme Delobel qui opérait à Noyon en temps de paix. Nous parlerons en détail de Théry dans son rôle à La Compassion à propos des infirmières. Mais je ne veux pas terminer cette présentation des médecins de réserve sans citer le docteur Rist, né à Strasbourg et étant devenu un médecin renommé à Paris à l'hôpital Laennec. A Compiègne fin 14 il est aussi au Palais.

#### **-c- Les médecins civils**

Ce sont des médecins plus âgés qui ne sont pas compiégnais de naissance mais s'y sont installés. Le plus anciens est le docteur Cruard né en 1850, maire d'Attichy, conseiller général et médecin chef de Saint-Joseph. Ensuite vient le docteur Wurtz déjà évoqué qui a été cité le 28/3/1915 « Est demeuré le seul médecin à Compiègne pendant l'occupation allemande, n'a cessé de prodiguer les soins les plus empressés aux malades civils et aux blessés français et ennemis et à rendre à ce moment les services les plus signalés ». Enfin le plus jeune est le docteur Tournant qui avait 47 ans en 14 et était médecin à Compiègne pendant la paix. Comme Wurtz et Théry, tous trois médecins à Compiègne avant la guerre, ont reçu dans les années 20 la Légion d'honneur des mains du maire Fournier-Sarlovèze.

## **-4- Les infirmières de la Croix Rouge**

### **-a- L'histoire de la Croix Rouge française**

L'histoire de la Croix Rouge française commence le 25 mai 1864 lorsqu'est créée à Paris la Société de Secours aux Blessés Militaires, dite SSBM, qui adhère à la Convention de Genève. Son conseil n'est composé que d'hommes, avec pour président le général de division duc de Montesquiou-Fezensac. Les femmes sont reléguées dans un comité des dames présidé par la maréchale Niel ; elles gèrent la lingerie, les ambulances, quêtent...

La guerre de 70 transforme les hommes de l'association en brancardier et les femmes en infirmières, mais sans formation préalable. Passé la guerre, les hommes voient mal leur utilité dans un pays en paix et le mouvement de formation d'infirmières bénévoles va mobiliser les femmes. Le premier à prendre l'initiative est le professeur agrégé de médecine Auguste Duchaussoy qui crée en avril 1877 une école gratuite de gardes malades et d'ambulancières. Elles apprennent à faire des pansements et assistent aux opérations et consultations. Deux ans passés une femme de Mulhouse, Emma Schwartz fonde avec lui une nouvelle association affiliée à la Croix Rouge, l'Association des Dames Françaises, dite ADF. Elle donne le premier rôle aux femmes sans exclure les hommes. Mais Emma Schwartz, épouse Koechlin, fait sécession en 1881 pour fonder l'Union des Femmes de France, dite UFF, qui exclue absolument les hommes.

A ce stade ils y a donc 3 associations concurrentes alors que le pays est toujours en paix. L'urgence est de former toutes ces bénévoles et les initiatives se multiplient : en 1882 la SSBM organise des cours théoriques pour ses membres, en 1896 le docteur Duchaussoy crée un hôpital-école à Auteuil, en 1899 la SSBM ouvre un dispensaire-école à Paris dans le quartier ouvrier de Plaisance et rapidement toutes les associations font de même, en 1907 le docteur Désiré Magloire Bourneville, professeur de neurologie, ouvre une école d'infirmières à la Salpêtrière... Toutes ces associations et écoles ont donc des formations et donnent des diplômes de niveaux différents. Le premier diplôme d'Etat n'apparaîtra qu'en 1922 sous le nom de brevet de capacité professionnel de l'Etat !

Une fois la formation amorcée, il fallut aussi s'organiser en s'implantant dans tout le pays avec des comités locaux. Il fallut aussi penser à toutes les activités nécessaires en cas de conflit : création d'hôpitaux auxiliaires, convoyeuses de train de blessés, infirmières de gares ... Mais il y avait aussi les guerres que les français menaient hors du pays, au Maroc par exemple, de même que les catastrophes naturelles, telle que le séisme de Messine. Inès Lyautey est celle qui incarne le mieux cette tendance, ayant été au Maroc et à Messine.

Mais il faut aussi coordonner toutes ces associations, ce qui s'amorce en 1907 avec la création d'un comité central de la Croix Rouge Française présidé par le président de la SSBM. En 1913 les choses deviennent plus sérieuses et plus graves avec des accords entre

les 3 associations à la fois pour créer des hôpitaux auxiliaires et pour se répartir le produits des quêtes selon une grille : ½ à la SSBM et ¼ à chacune des deux autres. Tout cela sous la tutelle du Service de Santé des Armées.

On sent alors le vent des obus, un sentiment d'urgence et la nécessité de s'adapter à une forme de guerre imprévue ; Tout cela ne laisse guère le temps à soigner l'administration de ces infirmières bénévoles et il reste aujourd'hui peu d'archives disponibles : celles des associations sont très parcellaires et le seul fichier de la Croix Rouge utilisable sur la Grande Guerre est celui des prisonniers. Cela signifie que pour parler des infirmières bénévoles de Compiègne, nous ne pouvons pas nous appuyer sur les archives de la Croix Rouge et devons nous tourner vers une chasse locale. Nous avons déjà une petite base.

#### **-b- Les sources déjà exploitées sur les infirmières de la Croix Rouge à Compiègne en 14**

- La plus belle est le dossier de légion d'honneur du Docteur Théry datée du 9 novembre 1920 ; il a été décoré par le maire de Compiègne Fournier-Sarlovèze. « A été depuis 1907 médecin directeur et professeur d'un dispensaire école de la Société française de secours aux blessés militaires de Compiègne. Avec un zèle inlassable, depuis cette date jusqu'à l'année 1914, a donné ses soins gratuits aux indigents et professé des cours aux infirmières bénévoles. Pendant ces 7 années environs 80 élèves ont ainsi obtenu le diplôme simple et quelques-unes le diplôme supérieur. C'est cette pépinière d'élèves qui a permis à la SSBM d'alimenter en infirmières, dès la mobilisation en août 14, non seulement les 2 hôpitaux complémentaires de la Croix-Rouge, mais encore les services annexes de l'hôpital civil et par la suite un grand nombre de formations militaires qui se sont créées. »

- La seconde source est constituée de notes trouvées dans les rapports conservés au Val de Grâce. Nous avons ainsi la liste des membres du comité local de l'UFF en 14 : Mme Pointier, présidente, Docteur Wurtz, vice-président, Mlle Lecomte, secrétaire, Mme Philippot, trésorière, Mme Vauché, aide-trésorière et Mme Caplain, administrateur.

L'autre liste est plus brève et concerne Saint-Joseph : Mr Metreau et le comte Pillet-Will

- La troisième source est la liste des infirmières de la SSBM enrôlée lors de l'ouverture de l'hôpital du Palais dont les noms nous sont fournis par Mme Nativelle qui en faisait partie : Mlle de Puysegur (qui faisait preuve d'autoritarisme et d'intransigeance et fit plus d'une fois battre en retraite le docteur Ligouzat), Mlle Guillouzic, Mlle Dubloc, Hélène Catteau, Mme Ponge, Mme de Royer, Mlle Baudet,

infirmière major, Mme Bridoux, Mlle Vidal, la baronne de Villiers et Mlle Cléret. Celle-ci fait l'objet d'un commentaire critique de la part de Mme Nativelle ; « Le docteur Delobel choquait assez souvent Mlle Cléret, toujours réservée, pétrie de conformisme, amidonnée pourrait-on dire et chez qui le tact et les convenances étaient toujours de mise ».

- La plus belle source est une publication éditée après la guerre « Les décorées de la Grande Guerre » qui m'a été indiquée par Monsieur Brassens et Monsieur Pilot. Elle a l'avantage de regrouper les décorées par lieu et de fournir des informations précises ; on peut ainsi repérer celles qui ont été actives à Compiègne dès 1914 car est mentionnée leur présence lors de l'occupation allemande dans notre ville. Pour d'autres on notera leur présence lors des épidémies. Quelques-unes sont déjà présentes dans les listes précédentes ; regardons cette dernière liste en détail :

La première vague est constituée des femmes de celles qui reçoivent **la croix de guerre** avec palme en 1915, première année de cette nouvelle décoration. Ce sont :

La comtesse Pillet-Will qui convoyait un train de blessés vers Rouen et qui a été surprise au retour de trouver les allemands à Compiègne. Elle a servi au palais ensuite.

Mlle Jeanne Lecomte, la secrétaire du comité locale de l'UFF, probablement compiégnaise car son père est président du tribunal de commerce, diplômée depuis 1912 et chef de salle à Hersan.

Mme Chibert, infirmière UFF major à Hersan.

La baronne Fain, infirmière SSBM, major à la Compassion

Mlle Jeanne Barbier, infirmière SSBM, major au Palais

Mme Marie Hermann, infirmière SSBM à la Compassion

Mlle Cléret, bien connue de Mme Nativelle, infirmière SSBM, major au collège

S'ajoute à la liste la supérieure de la Compassion, Sœur Jeanne Marie qui a su résister aux exigences des allemands

En 1916, une croix de guerre avec étoile de vermeil a été accordée à Mlle Dumars, infirmière SSBM, major à Saint-Joseph qui a contracté une maladie grave au chevet de ses malades.

Ensuite viennent les **médailles des épidémies** accordées surtout en 15 et deux fois en 16 que nous trions selon l'argent puis le bronze :

Mlle Paule Bertin, native de la Marne, infirmière diplômé SSBM qui en 14 a travaillé à Reims et à Pau avant de venir à Compiègne où elle a été infirmière major de salle d'opération. Elle a été atteinte de diphtérie.

Mlle Dumars, déjà citée

La baronne Elisabeth de La Motte qui a créé un hôpital privé chez elle pendant l'occupation allemande. Par la suite elle a été infirmière à la Compassion

Mlle Marthe Lambert, aide-infirmière à Hersan

En bronze, viennent la baronne Fain, déjà citée et Mlle Gabrielle Baudin, infirmière à Saint-Joseph

Parmi les infirmières exerçant au palais à Compiègne, on peut en ajouter deux qui ont reçu la médaille des épidémies en argent : Minna Outrey et Madame Thérie.

En 1917 l'Etat crée une nouvelle décoration **La Reconnaissance Française** qui est accordée à Eugénie Boucher déjà présente à la Compassion lors de l'occupation allemande et qui choisit par la suite de rester garde de nuit. La baronne Fain a également reçu cette décoration en 1920.

Enfin, à la fin de la guerre des insignes spécifiques furent accordées par le service de santé aux armées aux infirmières les plus dévouées. C'est ainsi que la baronne de La Motte reçut **l'Insigne en Or de la Croix Rouge** en 1918 qu'elle pouvait agraffer sur son ruban de l'organisation.

## Conclusion

L'impression générale est que les autorités ont vite compris que Compiègne pouvait rapidement devenir un problème sanitaire grave et qu'il fallait intervenir rapidement avec des moyens diversifiés et avec des spécialistes de l'urgence. D'ores et déjà on peut remarquer que les associations de la ville avaient bien préparé leurs hôpitaux auxiliaires qui ont eu un rôle éminent dès l'occupation allemande.

Les médecins d'active et de réserve envoyés lors de cette crise correspondaient parfaitement à la situation et le souci de Paris d'envoyer un conseiller qui puisse optimiser les moyens sur place montre que notre ville était bien parmi les points faibles à sauver à tout prix.

L'organisation rapide a été un succès avec le déménagement de deux hôpitaux sans désagrément et une utilisation intelligente de deux matériels essentiels situés dans deux lieux distincts (la salle d'opération et la radiographie).

Enfin, la présence dans la ville d'une école pour les infirmières bénévoles a certainement été un atout.

Globalement la coordination entre l'armée et les associations a sauvé la ville dans une passe difficile. Certes les 3 années suivantes n'ont pas vu de combats majeurs dans la région qui auraient justifiés l'augmentation importante du potentiel de lits commandé par Ligouzat, mais il ne faisait qu'utiliser des bâtiments déjà existants. De plus la ville dès 1915 et surtout en 1918 fut soumise à de violents bombardements dont il est fait allusion dans la citation du 8 janvier 1921 pour la légion d'honneur du docteur Wurtz : « Pendant toute la durée de la guerre a montré le dévouement le plus grand, se rendant de jour et de nuit au chevet des malades sous les bombardements les plus violents et avec un mépris absolu du danger. »